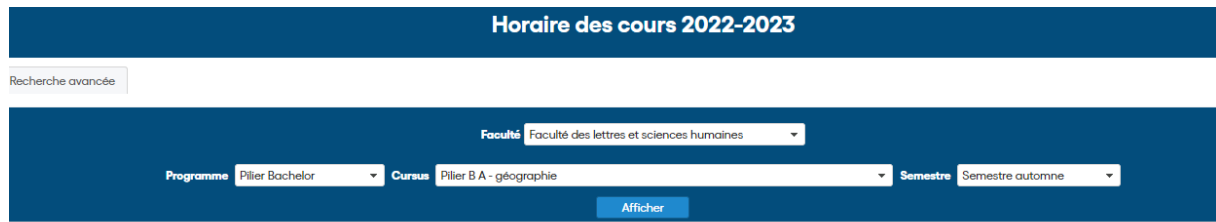


Institut de géographie - Foire aux questions

- **Où et comment consulter les horaires des cours ?**

Les horaires de cours de l'Université de Neuchâtel sont consultable sur <http://www.unine.ch/pidho>. Afin de faire vos recherches, basez-vous sur vos plans d'études de vos piliers.



- **Où trouver les descriptifs de cours ?**

Vous trouverez tous les descriptifs sous <http://www10.unine.ch/descriptifs/>

- **Quelle est la différence entre IS-Academia et Moodle ?**

IS-Academia est un outil de gestion administratif (= gestion des étudiants : inscriptions officielles au cours, inscriptions aux examens, etc.) tandis que Moodle est un support de cours en ligne par le biais duquel des informations liées au cours ou aux examens peuvent vous être transmises par les professeurs ou les assistants. Il est important de s'inscrire dans les DEUX programmes.

- **Comment faire pour m'inscrire à des enseignements ne figurant pas dans le semestre en cours dans IS-Academia ?**

Si une inscription hors plan n'est pas possible dans IS-Academia, vous devez remplir le formulaire d'inscription hors plan aux enseignements et le rendre dans les délais auprès du secrétariat de la FLSH. https://unine.ch/files/live/sites/lettres/files/espace%20etudiants/cours/Formulaire_inscription_hors_plan_2022.pdf

Avant de faire l'inscription, veuillez prendre contact dans un premier temps avec les moniteurs.trices pour discuter de la pertinence de vos souhaits de cours. Dans un second temps, envoyez un mail au secrétariat de l'Institut de Géographie afin de valider vos choix (secretariat.geographie@unine.ch)

- **Où se trouve la bibliothèque ?**

L'entrée de la bibliothèque se trouve au premier étage. Une fois entré dans la bibliothèque, vous pourrez vous déplacer sur les différents étages. Toutes les salles avec une indication **B.1.XX** se situent en bibliothèque.

- **Qu'est-ce qu'une alvéole ?**

Une alvéole est une petite salle de cours et d'études se trouvant dans la bibliothèque. Celle de l'institut de géographie est la B.1.38 (b = bibliothèque, 1 = 1er étage, 38 = n° salle).

- **Comment faire en cas de chevauchement d'enseignements ?**

Il faut distinguer si les cours concernés sont obligatoires ou constituent un prérequis pour avancer dans vos études.

Si c'est le cas, adressez-vous aux moniteurs.trices de géographie qui pourront vous conseiller dans un premier temps. Le cas échéant vous pouvez contacter votre responsable de pilier bachelor (BA). En géographie, il s'agit du Prof. Étienne Piguet. etienne.piguet@unine.ch.

Si deux cours sont obligatoires dans deux piliers principaux la même année, il est recommandé de les suivre en parallèle, c'est-à-dire une semaine sur deux et de se partager des notes avec des collègues.

- **Comment faire pour remplacer les ECTS (crédits) des cours obligatoires si ceux-ci sont obligatoires dans plusieurs piliers ?**

Selon le règlement d'études et d'examen, lorsqu'un enseignement obligatoire est commun à deux piliers, la validation des crédits se fait dans un seul pilier.

Veuillez consulter les notes à la fin de votre plan d'étude ou au document « [piliers de validations des enseignements obligatoires](#) » sur la page de l'Institut de géographie.

Le principe est que le cours est validé dans le pilier où il est considéré comme le plus essentiel (=les cours essentiels sont ceux qui figurent dans le pilier à 30 ECTS, sinon à 60).

Par exemple, un-e étudiant-e a choisi la combinaison Géo 90 / Socio 60 / Ethno 30. L'enseignement Introduction aux méthodes en sciences sociales se trouve dans le pilier à 60 en Géo, dans le pilier à 30 en Socio et dans le pilier à 60 en Ethno. Il devra ainsi être suivi dans le pilier de Socio. Par contre, si l'étudiant-e a choisi Géo 90 / Ethno 60 / Histoire 30, il devra être validé en Géo.

Si vous validez un cours obligatoire en géographie dans un autre pilier que le pilier Géographie, vous avez la possibilité de remplacer ce cours par un autre de votre choix et faire valider ce remplacement auprès du responsable du BA, le Prof. Etienne Piguet.

- **Puis-je déroger au plan d'études ?**

Non, il faut le suivre comme il a été édicté (avec une marge de choix de cours à option qui est mentionnée). Si vous rencontrez un problème qui rend impossible l'observation dudit plan d'études, vous devez vous adresser au responsable de pilier BA.

- **Que faire si je n'arrive pas à suivre tous les cours prévus dans le plan d'études pour l'année?**

Nous conseillons toujours de suivre vos cours dans l'ordre selon votre plan d'études. Cependant, les cours qui ne demandent pas de prérequis peuvent être suivis une autre année.

Il n'est pas possible de dissocier ou séparer les cours si ceux-ci sont évalués dans un seul et même examen.

- **Où puis-je trouver les règlements de la FLSH (Faculté des Lettres et Sciences Humaines) ?**

Vous trouverez tous les règlements en cliquant sur ce lien :

https://www.unine.ch/unine/home/luniversite/lois_et_reglements/reglements-detudes-et-dexamens/faculte_des_lettres_et_sciences_humaines_1.html

Le règlement spécifique pour les études de BA et MA en FLSH est le suivant :

[Règlement d'études et d'examen de la Faculté des lettres et sciences humaines \(règlement du Bachelor et du Master\), du 30 mars 2021 \(état au 14 septembre\).](#)

Si vous suivez des piliers dans d'autres facultés, il est possible que d'autres règlements s'appliquent.

- **Qu'en-est-il des sessions d'examens ?**

Il y a trois sessions d'examen par an.

Janvier

Juin

Août

De plus, il y a des évaluations internes (=en cours de semestre) selon les cours (voir dans les descriptifs des cours).

- **Puis-je changer de piliers?**

Oui, vous pouvez changer de pilier en remplissant un formulaire en ligne de changement de pilier à remplir et **à remettre au secrétariat de la Faculté**. Ceci jusqu'au 5^{ème} semestre de BA.

ATTENTION: Si la demande de changement de pilier est faite pendant ou après la période d'inscription aux examens, il n'est plus possible de se désinscrire des examens. Ceux-ci sont obligatoires, un échec pouvant conduire à l'élimination.

- **Comment faire pour partir en mobilité ?**

Veillez-vous référer au site de la Mobilité de l'Université : <http://www.unine.ch/mobilite>.

Et plus spécifiquement pour la géographie : <http://www.unine.ch/geographie/Mobilite>

Nous conseillons aux étudiant.e.s de prendre contact avec le conseiller aux études (<https://www.unine.ch/lettres/home/la-faculte/secretariat.html>) pour discuter des possibilités et de la pertinence de vos choix.

Un contrat d'études devra être établi avec votre responsable du pilier.

- **Comment faire pour m'inscrire à des enseignements dans les cadres d'AZUR ou de BENEFRY?**

Dans un premier temps, assurez-vous que les cours envisagés puissent être validés dans votre cursus (cf. responsable de pilier BA).

Puis, inscrivez-vous en mobilité dans l'université concernée.

Et finalement, pour que les cours suivis dans une autre université soient validés à Neuchâtel, vous devez remettre les relevés de notes au secrétariat de la FLSH. Ce dernier peut aussi vous informer sur les possibilités de remboursement des trajets.

- **Je n'ai pas fini mon BA, mais puis-je déjà commencer mon master(MA) ? Quel est le nombre de crédits que je peux déjà faire ?**

Oui, à condition d'avoir déjà acquis au moins 120 ECTS dont min. 60 dans la/les discipline(s) d'accès. Il s'agira dans ce cas d'un MA conditionnel. Vous ne pourrez donc valider au maximum que 15 ECTS de crédits MA avant l'obtention du BA.

Pour toutes autres interrogations, veuillez trouver la liste des personnes à contacter selon le sujet de votre question au lien suivant : <https://www.unine.ch/geographie/home/horaires-de-reception.html>

